

**SUBMERGÉ PAR LES PAPIERS?**

Nous avons la solution!

LA GESTION ÉLECTRONIQUE  
DE DOCUMENTS (GED)

DU COPIEUR À LA GED

T. 0848 912 912  
www.devillard.ch

devillard

www.ccig.ch

Bulletin d'information de la  
Chambre de commerce, d'industrie  
et des services de Genève

# CCIG info

## Carnets ATA

Deux nouveautés attendent les utilisateurs de carnets ATA, qui doivent désormais être remplis **en ligne**.

PAGE 5

## Commerce international

La CCIG a signé un accord avec la Chambre Iran-Suisse et prépare une **mission économique à Téhéran**.

PAGE 5

## Réseautage

En remplacement des Midis de la Chambre, **deux nouvelles plateformes** de réseautage sont prévues.

PAGE 8

VOTATION DU 28 FÉVRIER 2016

# Prochaines votations: l'essentiel

Quatre objets fédéraux, huit cantonaux et un communal: le programme des votations du 28 février prochain est particulièrement copieux à Genève. Le temps que chacun pourra consacrer à la compréhension de ces sujets de votation étant limité, une synthèse des principaux enjeux touchant l'économie est proposée dans ce numéro.



## Suppression des allègements fiscaux: Genève doit rester dans la course

Le 28 février prochain, les Genevois seront amenés à se prononcer sur une nouvelle initiative fiscale. Lancée en 2011 par le parti socialiste et intitulée « Pas de cadeaux aux multinationales: initiative pour la suppression des forfaits fiscaux » (IN150), cette initiative vise à supprimer l'article 10 de la Loi sur l'imposition des personnes morales (LIPM). Un article qui permet pourtant au canton de faciliter l'implantation de nouvelles entreprises sur son territoire et de soutenir la restructuration d'entreprises en difficulté. Point sur cette cinquième initiative fiscale lancée par la gauche depuis 2010.

### L'allègement fiscal, une pratique parcimonieuse

Souvent confondu avec les statuts fiscaux cantonaux, l'allègement fiscal est une exonération temporaire de la charge fiscale dont peut bénéficier une entreprise, quelle que soit

sa taille ou sa provenance. Une PME genevoise peut donc tout aussi bien en bénéficier, au même titre qu'une multinationale. Contrairement à ce qu'avancent ses détracteurs, cette pratique reste utilisée avec parcimonie par le Conseil d'Etat (on compte en moyenne 8 à 10 cas par an).

L'allègement est également soumis à des conditions strictes d'octroi: l'entreprise candidate doit être nouvellement créée sur le sol genevois ou être en cours de restructuration. Le secteur d'activité dans lequel elle s'inscrit ne doit quant à lui pas entrer en concurrence directe avec le marché local, pour éviter toute distorsion de la concurrence. Enfin, l'entreprise doit présenter un intérêt économique pour le canton. En d'autres termes, une véritable analyse d'opportunité sera réalisée pour chaque cas d'attribution. Un business plan devra être présenté par les

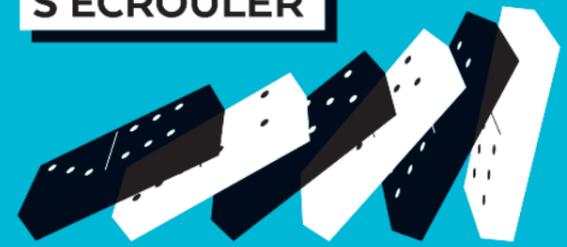
entreprises requérantes et des synergies devront être établies avec le tissu économique du canton. La création et le maintien de l'emploi seront aussi évalués. L'exonération est également limitée dans le temps et ne peut être renouvelée au-delà de dix ans. Des clauses visant à supprimer l'allègement fiscal sont également prévues en cas de non-respect par les bénéficiaires des conditions d'octroi. Un paiement rétroactif des sommes dues peut être ordonné.

La réalité de l'allègement fiscal est donc bien loin de celle que décrit la gauche dans son initiative: opaque, et dont les autorités abuseraient pour favoriser les multinationales au détriment des entreprises locales.

### Un outil de promotion économique pour Genève

Développer et maintenir l'emploi existant. Attirer des entreprises innovantes ou accompagner celles qui connaissent la difficulté de la restructuration pour éviter la suppression d'emplois.

**NE LAISSONS PAS  
NOTRE QUALITÉ DE VIE  
S'ÉCROULER**



CONTRE LA DESTRUCTION D'EMPLOIS GENEVOIS

NON À L'IN 150

OUI AU CONTREPROJET

POUR DES FINANCES PUBLIQUES SAINES

OUI À LA LOI SUR LA LGL

À LA LOI SUR LA LAMAL

À LA LOI SUR LA LPCC

WWW.SOYONSRESPONSABLES.CH



suite page 2

CHEZ NOUS, LA STAR C'EST VOS ARCHIVES!



**Secur'Archiv**

CONSERVATION ET GESTION  
D'ARCHIVES PAPIER  
NUMÉRISATION ET ARCHIVAGE  
ÉLECTRONIQUE

DEVIS  
GRATUIT  
SANS  
ENGAGEMENT  
022 827 80 25

www.securarchiv.ch

CHARLES LASSAUCE  
membre de la Direction



## Faim de démocratie ?

Copieux menu le 28 février 2016 : douze objets fédéraux et cantonaux seront soumis à votation plus, en mignardise, un projet communal en Ville de Genève. Gargantua pourrait se réjouir de cette abondante agape, signe d'une vitalité démocratique indéniable. Sa digestion est toutefois incertaine.

Il n'y a pas de démocratie sans information. Seul l'électeur éclairé peut assurer le fonctionnement qualitatif du processus décisionnel par le peuple. Or, comment offrir, en moins de deux mois, une vision claire et argumentée de douze enjeux touchant des domaines aussi variés que les finances publiques et la fiscalité, le négoce international, l'aménagement du territoire et des questions sociétales ? On glisse inévitablement de la gastronomie au fast-food, du plat mijoté faisant ressortir les arômes à celui vite retiré du four à micro-ondes.

Si la quantité d'objets en votation se révèle déjà être un frein à un exercice démocratique réussi, que dire de la qualité des intitulés proposés ? La lecture du menu ne renseigne qu'à peine sur le contenu du plat... Quelles mesures se cachent derrière la modification des lois cantonales LaLAMal, LPCC et LGL ?

Aucune possibilité de le savoir grâce au titre. Pire, comment faire connaître les ingrédients du plat que l'on souhaite faire avaler à la population lorsque sa dénomination est volontairement trompeuse, à l'image de l'initiative 150 qui stigmatise des sociétés multinationales mais veut supprimer une faculté d'allègement fiscal qui touche, dans 75 % des cas, d'autres types de sociétés ? A force de faire passer des œufs de lompe pour du caviar, on perd toute crédibilité auprès des gastronomes.

Le processus démocratique en Suisse est le mets le plus raffiné qui soit. Il est à déguster, quatre fois par an, avec délectation. Malheureusement, le menu proposé, trop riche, tend à prendre la voie de la surabondance. Pour éviter l'indigestion, un regain de confiance dans les autorités politiques – elles aussi démocratiquement élues – doit voir le jour. Pour que l'on puisse continuer à jouir de la démocratie, avec modération.

ÉDITORIAL

suite de la page 1 ►

Dans le contexte économique tendu et concurrentiel que connaît Genève, il serait contre-productif de se passer d'un outil qui permet à notre économie de rester dans la course. La présence et la venue de certaines entreprises, dont les multinationales ne sont qu'une composante, sont en effet vitales pour le canton.

La création d'emplois directs ou indirects et le développement d'entreprises endogènes en dépendent. Genève demeurant en concurrence permanente avec des villes étrangères et d'autres cantons, il est important de se donner les moyens de rester attractif. Il est bon de se rappeler qu'un poste créé dans une multinationale correspond en moyenne à la création de 2,3 postes locaux...

### Tous les cantons prévoient une telle mesure

Tous les cantons suisses prévoient la possibilité d'octroyer des allègements fiscaux dans leurs législations. Les articles 25 et 23 de la Loi fédérale sur l'harmonisation des impôts

directs des cantons et des communes (LHID) donnent cette compétence aux cantons.

La supprimer purement et simplement à Genève entrainerait un désavantage comparatif notoire vis-à-vis des autres cantons, en particulier du canton de Vaud. Préserver cet outil, c'est soutenir le développement, la diversité et le maintien de notre tissu économique et les postes de travail qui le composent.

### Quelques chiffres

A fin 2014, 180 allègements ont été accordés depuis l'introduction de cet outil, il y a près de 20 ans. Le total des allègements octroyés depuis l'introduction de cet instrument se monte à 1,2 milliard de francs, pour 5300 emplois créés.

Le canton est donc largement bénéficiaire de ces opérations. En 2013, neuf allègements fiscaux ont été octroyés, représentant, au cours de cette même année, la création ou le maintien de 109 emplois.

Le texte de l'initiative tend d'ailleurs à se focaliser sur les multinationales, devenues les bêtes noires de la gauche, alors qu'elles ne représentent qu'une infime partie des entreprises au bénéfice d'un allègement fiscal et qu'elles sont, au demeurant, essentielles à la prospérité genevoise. Seul un quart des allègements accordés concerne en effet l'installation de leur QG.

### Un contreprojet

En réponse à cette initiative, le Conseil d'Etat a décidé de formaliser dans la loi sa pratique éprouvée de longue date. Adopté au mois de mai 2015, ce texte permet d'aborder de manière cohérente la question des allègements fiscaux (toute forme d'entreprise est prise en compte dans la loi, y compris les sociétés de personnes, contrairement au texte de l'initiative), de définir clairement leurs conditions d'octroi et d'offrir une liste de critères précis permettant de déterminer si une entreprise présente effectivement un intérêt économique pour le canton. La transparence de cet instrument et sa légitimité s'en trouveraient renforcés. ■

### Une précision importante

La votation porte sur les **allègements fiscaux**, qui consistent en une exonération temporaire de la charge fiscale d'une entreprise nouvellement créée ou en cours de restructuration dans un canton donné.

Cela n'a donc rien à voir avec les **statuts fiscaux spéciaux**, qui confèrent pour leur part une imposition réduite pour des sociétés suisses et étrangères

remplissant certaines fonctions et dont l'activité commerciale est fortement tournée vers l'étranger, ni avec les **forfaits fiscaux**, qui s'adressent quant à eux à des personnes physiques, ressortissants étrangers domiciliés en Suisse, n'exerçant aucune activité lucrative sur le territoire et dont l'imposition se fera d'après la dépense.



### Initiative populaire « Pas de spéculation sur les denrées alimentaires »

Lancée par les Jeunes socialistes (Juso), cette initiative entend interdire à tous les acteurs financiers établis en Suisse de participer aux marchés des produits dérivés sur les

produits agricoles. Cette mesure découle de la croyance des initiants selon laquelle les produits dérivés seraient des objets de spéculation et que leur utilisation induirait une

hausse des prix des matières premières agricoles et des denrées alimentaires. La réalité est bien différente.

En premier lieu, il convient de relever que le principal vecteur de fluctuation des prix des denrées alimentaires est, de manière ancestrale, météorologique. Une séche-

suite en page 3 ►

## Votre partenaire de référence pour le recrutement de profils universitaires.

- Publications d'offres d'emploi
- FORUMS de recrutement
- Réseau d'Alumni

emploi.unige.ch 022 379 77 02

Employeurs **E**

**U** Université

Uni-emploi



UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE

suite de la page 2 ▶

resse importante, une catastrophe naturelle ou des inondations auront des répercussions directes sur le prix des matières premières selon la simple loi de l'offre et de la demande. De même, les facteurs géopolitiques peuvent influencer les quantités de biens à disposition, par exemple suite à des mesures de rétorsions vis-à-vis d'un pays producteur (boycott). Ces éléments, de par leur imprévisibilité, font qu'il est quasiment impossible que les prix des matières premières agricoles suivent une tendance de prix stable.

Afin de se prémunir contre ces fluctuations, les acteurs actifs sur ce marché ont recours à des instruments de couverture. Ces produits dérivés sur les matières premières ont un rôle d'assurances pour les producteurs et les négociants, leur permettant de se garantir contre des phénomènes imprévisibles affectant les prix de leurs produits. C'est l'utilisation de ces produits dérivés que les Jeunes socialistes souhaitent interdire en Suisse – alors qu'ils resteraient admis partout ailleurs dans le monde... – rendant les acteurs du secteur soumis directement aux aléas des prix. La flèche manque assurément la cible.

Pour Genève et l'arc lémanique, plus que dans n'importe quelle autre région de Suisse, l'acceptation de ce texte aurait des conséquences extrêmement dommageables. Le commerce des matières premières a pris un essor remarquable au bout du lac depuis le début des années 2000, drainant dans son sillage d'autres activités à forte valeur ajoutées, dont celles liées au financement des opérations de négoce. Près de 400 des 570 entreprises établies en Suisse et actives dans le domaine du trading sont basées dans la région lémanique. Plus de 10 000 emplois directs sont concernés par ce secteur économique.

Un vote positif de ce texte signifierait l'arrêt des activités de négoce de matières premières dans l'arc lémanique. Il n'est en effet pas possible de pratiquer sur ce marché sans pouvoir recourir à des opérations de couverture.

Il est indéniable que les denrées alimentaires ne sont pas un bien comme les autres. Tenter de juguler les fluctuations de prix est un objectif louable. Malheureusement, la solution proposée par les Jeunes socialistes est erronée et dangereuse pour la stabilité du marché. **Un net refus doit être opposé à cette initiative. ■**



## Vernets : des logements, maintenant !

Libérons la caserne et construisons des logements ! Tel est le résumé synthétique de l'enjeu de la loi 11580 ouvrant un crédit d'un peu moins de 21 millions pour la reconstruction d'un bâtiment de stationnement des troupes à Meyrin-Mategnin, qui a été attaquée par référendum.

L'un des axes d'action pour résoudre la crise du logement connue à Genève est d'entamer concrètement la mutation du périmètre Praille-Acacias-Vernets (PAV). Si certains projets ont déjà abouti, aucun chantier d'envergure ne s'est ouvert depuis 2005, lorsque ce périmètre a commencé à être au centre de l'attention des urbanistes.

L'opportunité est offerte par la reprise du site de la caserne des Vernets, à condition d'offrir une solution de remplacement à l'armée sur le territoire genevois. Sous réserve d'une relocalisation, l'armée est prête à restituer le terrain qu'elle serait en droit d'occuper jusqu'en 2040. L'enjeu final de cette votation équivaut à 1500 logements et un nouveau quartier de ville.

Un concours d'architectes a été ouvert sur ce secteur et son lauréat désigné. Ce dernier propose un programme de 800 logements d'utilité publique (LUP), 400 appartements aux loyers contrôlés par l'Etat et 300 logements pour étudiants. Une école et un hôtel d'activités sont également prévus. Sa mise en œuvre est suspendue dans l'attente de l'issue de la votation, la libération du site de la caserne par l'armée étant le préalable indispensable à sa réalisation.

Il ne faut pas se méprendre, cette votation ne concerne pas l'armée. Le crédit d'investissement voté par le Grand Conseil correspond simplement au coût engendré par le

déplacement de l'occupant légitime du site sur lequel on veut construire sans attendre l'échéance de son droit de superficie. Quelle que soit l'identité de cet occupant, une telle indemnisation serait nécessaire. Accepter ce crédit consiste donc à être pragmatique et à démontrer la volonté de réaliser des logements aujourd'hui plutôt que dans 25 ans.

Le projet « Caserne des Vernets » est en parfaite cohérence avec la politique urbanistique du canton. Il est dense et proche des nœuds de transports importants. Il contribue à préserver, par son emplacement central, la zone agricole. Il donne une impulsion majeure au projet PAV. Enfin, et surtout, il offre 1500 logements de plus aux Genevois. **Votons oui à la libération de la caserne et à la construction de 1500 logements ! ■**



## Assainissement des finances publiques

À l'occasion du budget 2015, trois mesures visant à contenir les charges de fonctionnement ont été votées par le Parlement cantonal. Les lois concrétisant ces décisions du Grand Conseil ont été combattues par référendum. La population est par conséquent appelée à se prononcer sur ces trois sujets.

**Loi 11537 :** L'allocation logement versée à certains locataires serait plafonnée à 1 700 francs la pièce par an contre 1 800 auparavant. Cela représente une économie d'un demi-million par an. En outre, tous les taux d'effort, soit la part du revenu que le locataire consacre à son loyer, seraient augmentés de 1%, quel que soit le taux d'occupation de l'appartement. Cela signifie que les subventions au logement diminueront d'environ 1,5 million et que les recettes des surtaxes perçues en cas de sous-occupation augmenteront de 1,6 million.

**Loi 11540 :** Les bénéficiaires de prestations complémentaires dont les ressources sont supérieures au minimaux vitaux mais insuffisantes pour s'acquitter de la prime

moyenne cantonale d'assurance maladie reçoivent actuellement un subside complet d'assurance maladie. La loi prévoit un versement au niveau des ressources manquantes uniquement (subside partiel), supprimant l'effet de seuil actuel. Cela correspond à une réduction de charge pour l'Etat de 4,6 millions.

**Loi 11542 :** La loi prévoit d'intégrer 10 % de la prime moyenne cantonale d'assurance maladie dans le revenu déterminant pour le calcul des prestations complémentaires. Cette hausse du revenu déterminant des bénéficiaires se traduit par une réduction du montant des prestations complémentaires cantonales, que Genève est seule à verser en Suisse avec Zurich et Bâle-Ville. 4 millions pourraient être épargnés.

Ces trois projets de loi s'inscrivent dans un projet de maîtrise des charges courantes et récurrentes de l'Etat. Ils procèdent d'une démarche d'assainissement des finances publiques qui doit assurément être soutenue. **Un triple oui doit être glissé dans l'urne. ■**



## New-York, Paris, Genève... : Oui au Musée !

Les villes dont la renommée est intimement liée à un musée qu'elles abritent sont légions. De la renaissance de Bilbao grâce au musée Guggenheim aux emblématiques Louvre parisien ou MoMA newyorkais, les exemples ne manquent pas. Certes, Genève ne peut s'offrir la notoriété d'un British Museum ou du Metropolitan Museum of Art, mais elle est en droit de revendiquer un lieu d'exposition digne de son statut de ville internationale, dédié à l'exposition de ses remarquables collections. Tel est l'enjeu de cette votation municipale.

Construit il y a plus d'un siècle, le musée dessiné par Camoletti nécessite une urgente rénovation. Il s'agira de l'adapter aux standards d'utilisation actuels, ainsi que de le mettre aux normes de conservation

et d'exposition des œuvres d'art, dont moins de 2 % sont actuellement présentées...

Un projet de rénovation/agrandissement du musée a été adopté et, depuis le vote du crédit d'investissement par le Conseil municipal de la Ville de Genève, est prêt à être réalisé. Une particularité de ce projet est la part importante de son financement prise en charge par des organismes privés, qui se sont associés à la collectivité publique pour en permettre la réalisation.

Plus de la moitié des 132 millions prévus pour cet ouvrage sont couverts par des fonds privés. Cette manne permet d'envisager une rénovation de grande qualité et un agrandissement ambitieux sans prélever les capacités d'investissement de la Ville.



Cependant, un vote négatif le 28 février se traduirait par la perte de cette part du financement. Le principal mécène, qui a déjà supporté vaillamment les attermolements de la collectivité, a fait du début rapide des travaux une condition sine qua non de son engagement. Ainsi, refuser ce projet reviendrait à repousser la rénovation du musée aux calendes grecques. Et quelque part en cours de route, le musée actuel sera contraint de fermer ses portes : la lente dégradation des conditions d'accueil tant du public que des œuvres scellera son sort.

Genève a tout à gagner à disposer d'un lieu culturel de qualité au centre de la cité. C'est également une opportunité de faire connaître un patrimoine riche, tant aux Genevois qu'aux nombreux visiteurs ou résidents étrangers. Plébisciter ce projet est une vision positive de l'avenir et participera à l'attractivité internationale de Genève. **Oui au Musée ! ■**

suite de la page 3 ▶



## Réfection du tunnel routier du Gothard

Après 35 ans de bons et loyaux services, le tunnel du Gothard doit faire l'objet d'une réfection complète. Cette réfection implique la fermeture du tunnel à la circulation pendant plusieurs années. L'enjeu est donc de savoir comment limiter l'impact sur le transit à travers les Alpes et sur la liaison entre le Tessin et le reste du pays pendant cette période.

Après avoir analysé divers scénarios, tant le Conseil fédéral que le Parlement sont arrivés à la conclusion que la meilleure des variantes est celle impliquant le percement d'un second tube. Une fois les travaux terminés, l'axe du Gothard comporterait donc deux tubes, mais chacun ne serait ouvert que dans un sens.

Sur les quatre voies de circulation à disposition, une voie dans chaque tube deviendrait une bande d'arrêt d'urgence. La capacité routière globale de l'axe du Gothard ne sera

donc pas augmentée et l'article constitutionnel sur la protection des Alpes sera ainsi respecté.

### Les deux variantes

Le tunnel actuel doit faire l'objet d'une réfection complète, et ce quelle que soit la décision qui sortira des urnes. La seule question est de savoir si la variante préférée par le Conseil fédéral et le Parlement sera retenue ou pas. Si le « oui » l'emporte, un deuxième tube sera percé parallèlement au tunnel actuel. Ensuite, pendant les travaux de réfection du tunnel « historique », ce second tube permettra de relier le Tessin par la route sans interruption pendant les travaux.

Si le « non » l'emporte, on devra alors mettre en place une « autoroute ferroviaire » à travers les Alpes. Selon ce scénario, pendant la fermeture du tunnel routier, les véhicules automobiles (voitures par-

© André Albrecht



ticulières, camions, autobus) seraient chargés sur le rail, via le nouveau tunnel ferroviaire de base de Gothard (inauguration prévue en 2016) et l'ancienne liaison ferroviaire Göschenen-Airolo. Des aires d'attentes temporaires et coûteuses devraient être construites et démantelées une fois les travaux terminés.

### Un investissement rentable sur le long terme

L'option avec percement d'un second tube est plus chère que l'option sans second tube, mais ceci sur-

tout à court terme. Sur le long terme cette différence s'amenuise. De plus, les dépenses consenties seraient bien plus judicieusement investies. Un second tube augmente la sécurité, garantit la liaison routière entre le Tessin et le reste du pays pendant les travaux, et améliore la fiabilité de l'axe du Gothard sur le long terme. A noter aussi que les installations qui devraient être construites pour assurer « l'autoroute ferroviaire » en cas de refus de percer un second tube seraient financées « à fonds perdus », étant

donné qu'il faudrait tout démanteler une fois les travaux terminés. Enfin, la solution du Conseil fédéral est aussi l'option qui limite le plus les impacts négatifs des travaux pour l'économie régionale.

De plus, bien que plus coûteux dans l'immédiat, le percement d'un second tube apporte des plus-values importantes sur le long terme, en matière de fiabilité et de sécurité de l'axe du Gothard.

**La CCIG recommande donc de voter oui. ■**

## Recommandations de vote de la CCIG

### Votation fédérale

Acceptez-vous l'initiative populaire du 24 mars 2014 « Pas de spéculation sur les denrées alimentaires » ? **NON**

Acceptez-vous la modification du 26 septembre 2014 de la loi fédérale sur le transit routier dans la région alpine (LTRA) (Réfection du tunnel routier du Gothard) ? **OUI**

### Votation en Ville de Genève

Acceptez-vous la délibération I-IV (PR 1073) du Conseil municipal de la Ville de Genève, du 20 mai 2015, autorisant l'ouverture de crédits pour un montant total brut de 131 421 500 francs destinés à la restauration et à l'agrandissement du Musée d'art et d'histoire ? **OUI**

### Votation cantonale

Acceptez-vous l'initiative populaire 150 « Pas de cadeaux aux multinationales: Initiative pour la suppression des allègements fiscaux » ? **NON**

Acceptez-vous la loi modifiant la loi sur l'imposition des personnes morales (Contreprojet à l'IN 150) (D 3 15 – 11456) du 7 mai 2015 ? **OUI**

Question subsidiaire: Si l'initiative (IN 150 « Pas de cadeaux aux multinationales: Initiative pour la suppression des allègements fiscaux ») et le contreprojet sont acceptés, lequel des deux a-t-il votre préférence ? **Contreprojet**

Acceptez-vous la loi modifiant la loi générale sur le logement et la protection des locataires (LGL) (I 4 05 – 11537), du 5 décembre 2014 ? **OUI**

Acceptez-vous la loi modifiant la loi d'application de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LaLAMal) (Art. 22) (J 3 05 – 11540), du 18 décembre 2014 ? **OUI**

Acceptez-vous la loi modifiant la loi sur les prestations complémentaires cantonales (LPCC) (Art.5) (J 4 25 – 11542), du 18 décembre 2014 ? **OUI**

Acceptez-vous la loi ouvrant un crédit d'ouvrage de 20 869 000 F pour la reconstruction d'un bâtiment de stationnement de troupe sur le site de Meyrin-Mategnin contribuant à la libération du site des Vernets pour la construction de logements (11580), du 16 avril 2015 ? **OUI**



BMC propose son ERP ...



**STRATEGIC**

SWISS MADE

« La **stratégie** pour atteindre **vos objectifs** »

**LA SOLUTION DE GESTION POUR LA DISTRIBUTION, LOGISTIQUE, HORLOGERIE, PRODUCTION, FINANCE, RH, POINT DE VENTE, REPORTING**

**Plus de 4000 utilisateurs en Suisse !**

## COMMERCE INTERNATIONAL

## Vietnamese-Swiss Business and Investment Promotion Forum



Organisé au Palais des Nations par la Mission permanente du Vietnam à Genève le 7 décembre dernier, en collaboration avec la CNUCED et la CCIG, ce forum avait pour double vocation de présenter les atouts du Vietnam et de valoriser les pôles de compétence genevois.

Partenaire économique de premier plan au sein de l'ASEAN (Association

des nations de l'Asie du Sud-Est), le Vietnam offre un fort potentiel d'investissement, marqué par une croissance du PIB de l'ordre de 6 % (2014), alimenté par une population dynamique de 90 millions d'habitants et un besoin avéré en infrastructures. La conclusion du TPP (« Trans-Pacific Partnership »), auquel le Vietnam est partie, renforcera sans aucun doute l'attractivité de ce Tigre asiatique.

Représenté par Vincent Subilia, directeur adjoint, la CCIG y a exposé les forces de l'écosystème genevois, en détaillant les composantes de l'édifice de prospérité helvétique (et les écueils à négocier). A l'approche des 65 ans d'anniversaire des relations diplomatiques entre la Suisse et le Vietnam, la CCIG se réjouit d'avoir été associée à cette opération, laquelle conjugue secteur public et privé, comme Genève internationale et locale. ■

## La CCIG conclut un accord de coopération avec la Chambre de Commerce Iran-Suisse

À l'occasion d'une table-ronde du commerce international qui a réuni début décembre 40 entrepreneurs genevois de haut rang autour de M<sup>me</sup> Livia Leu, a. ambassadeur de Suisse en Iran, désormais responsable du centre de prestations Relations économiques bilatérales au Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) et déléguée du Conseil fédéral aux accords commerciaux, la CCIG a signé un accord de coopération avec ses homologues de la Chambre Iran-Suisse ([www.iransuisse.com](http://www.iransuisse.com)).

Majoritairement constituée d'entreprises suisses actives en Iran (à l'instar de Nestlé, Roche, Buhler ou Sika), cette chambre binationale a pour vocation de consolider les liens entre la Suisse et l'Iran. A l'approche de la levée des sanctions imposées à ce marché de 80 millions de consommateurs,



Signature de l'accord par Christian Cramer, représentant genevois de la Chambre de commerce Iran-Suisse, et Pierre Poncet, président de la CCIG, en présence de Jacques Jeannerat et Vincent Subilia, respectivement directeur général et directeur adjoint de la CCIG.

l'apport de la Chambre Iran-Suisse, basée à Téhéran et représentée à Genève par M. Christian Cramer, sera sans nul doute précieux pour les entrepreneurs genevois désireux de gagner des parts de marché localement.

À ce titre, la CCIG a le plaisir d'annoncer l'organisation d'une

mission économique à destination de Téhéran durant la dernière semaine d'avril; menée conjointement avec l'Etat de Genève et conduite par le conseiller d'Etat Pierre Maudet, celle-ci aura précisément pour objectif de permettre de faire fructifier le capital de sympathie dont bénéficient la Suisse et Genève en Iran. ■

## Rencontre au sommet entre entrepreneuses suisses et chinoises

Fondé par un groupe de femmes passionnées par la Chine (dont Géraldine Henchoz de Genève Tourisme & Congrès), le Sino-Swiss Women's Forum a tenu sa première – et prometteuse – édition à Genève, le 26 novembre dernier ([www.sinoswisswomenforum.com](http://www.sinoswisswomenforum.com)).

À cette occasion, de nombreuses chef(fe)s d'entreprises chinoises – fédérées au sein de la « Chinese People's Association for Friendship » – ont convergé vers Genève.

En qualité de partenaire de l'événement, la CCIG a notamment mis

sur pied un séminaire destiné à promouvoir les atouts genevois auprès des grands groupes chinois représentés au sein de la délégation.

Cette conférence a vu notamment Xu Jinghu, ambassadeur de Chine en Suisse, de même que la secrétaire d'Etat Marie-Gabrielle Ineichen-Fleisch vanter la grande qualité des relations sino-helvétiques.

Elle a également permis de souligner l'importance du rôle des femmes en tant que moteur de l'économie contemporaine. ■



Xu Jinghu, ambassadeur de Chine en Suisse, entourée par Christophe Weber, chef de l'Etat-major, BCGE (à gauche) et Vincent Subilia, en charge des Affaires internationales, CCIG.

## EXPORTATIONS

## Carnets ATA en ligne



À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016, les carnets ATA doivent être remplis en ligne, sur [www.ataswiss.ch](http://www.ataswiss.ch). Une

borne informatique est désormais à disposition des utilisateurs, à la réception de la CCIG. ■

## Les carnets ATA sans dépôt de garantie: exemples pratiques

Le CCIGinfo no 10 de novembre dernier l'annonçait: les carnets ATA/CPD peuvent désormais être établis sans dépôt de garantie de la part du titulaire. En effet, grâce à la conclusion d'un accord avec la compagnie d'assurances SwissCaution, c'est la CCIG qui assume désormais la fonction de caution à l'égard des autorités douanières étrangères.

Pour ce service, la CCIG applique un tarif de 0,6 % pour les membres de la CCIG (et de 0,8 % pour les non-membres), calculé sur la valeur totale du carnet ATA/CPD.

**Illustration pratique pour un carnet ATA/CPD d'une valeur de CHF 6000.- :**

- Avec un dépôt de garantie: Garantie financière bloquée de 30 % : CHF 1800.- + émoluments CCIG

swisscaution



- Sans dépôt de garantie pour un membre CCIG: Frais de 0,6 % : CHF 36.- + émoluments CCIG
- Sans dépôt de garantie pour un non-membre CCIG: Frais de 0,8% : CHF 48.- + émoluments CCIG. ■

### Pour en savoir plus

Le tarif des émoluments ainsi que des informations complémentaires sur les services de la CCIG en lien avec l'exportation de marchandises se trouvent sur le site web de la CCIG, [www.ccig.ch](http://www.ccig.ch), rubrique Fournir des services, Exportations, Carnets-ATA.

## Formation continue à la CCIG

La CCIG a organisé le 4 décembre dernier un séminaire d'une journée consacré aux **accords de libre-échange** et au **statut d'exportateur agréé**. Dispensé par Marilyn Guniet et Marc-André Bugnon, de la Direction des douanes de Genève, celui-ci a réuni plus d'une vingtaine de participants, représentant

notamment de grandes maisons horlogères. À la faveur d'exercices pratiques, les participants ont pu ainsi développer leur expertise dans ce domaine déterminant pour l'industrie exportatrice. Pour faire face aux évolutions rapides de celui-ci, de nouvelles formations sont prévues en 2016. ■

CCIG COMPTES RENDUS

## Midi de la Chambre du 3 décembre 2015



De g. à dr.: Ivan Steimer, WattWorld; Michael Drieberg, Live Music Production; Lea Rohrer da Silva, Keller Swiss Group; Elder Lourenço, Fert & Cie; Denis Picard, Citroën & DS Automobiles, et Matthias Olivier, Integraal IT.

**Integraal IT** s'occupe de l'informatique de ses clients de A à Z: maintenance, support aux utilisateurs, infrastructure, sites web et téléphonie. La société fait partie du Groupe Integraal, qui offre des services dans les domaines de l'informatique, du placement, de la propreté et du facility. Tous les membres du groupe sont fidèles aux valeurs que défend Integraal depuis 30 ans: professionnalisme, respect, enthousiasme, engagement local et sens profond du service. [www.integraal-it.ch](http://www.integraal-it.ch)

La succursale de **Genève Citroën & DS Automobiles**, certifiée ISO 9001:2008, est une entreprise présente dans le commerce automobile de détail, voitures neuves, occasions, BtoB qui bénéficie d'un atelier technique comprenant une carrosserie, la

vente de pièces de rechange et le dépannage. [www.citroen-geneve.ch](http://www.citroen-geneve.ch)

Fondé en 1871, **Fert & Cie Voyages** emploie actuellement près de 80 conseillers hautement spécialisés avec des bureaux à Genève, Zurich, Londres et Pékin. Sa philosophie est d'offrir sous un même toit les services pluridisciplinaires dans le secteur du voyage et de l'art de vivre: voyages d'agrément, d'affaires, de golf, de yachting, de croisières, de l'Asie et du transport de vin. Son appartenance au réseau global ITP offre une présence dans 60 pays et un accès aux dernières technologies. [www.fert.ch](http://www.fert.ch)

**Keller Swiss Group** est un spécialiste indépendant de déménagements et des services de relocation

en Suisse et dans le monde entier. Depuis 160 ans, l'entreprise tient à être un partenaire de confiance pour l'ensemble des prestations liées à un déménagement ainsi qu'au contrôle de qualité. Elle propose un service de A à Z – de porte à porte – afin que le changement de domicile reste une belle aventure. [www.kellerswissgroup.com](http://www.kellerswissgroup.com)

Avec plus de 1500 événements, 5 millions de spectateurs et 25 ans d'expérience, **Live Music Production** est leader dans l'organisation de spectacles, concerts et événements. Multipliant les records d'affluence, elle se distingue par son professionnalisme et la diversité de ses activités. Elle offre à ses partenaires une plateforme de communication et une visibilité médiatique inégalée en Suisse romande. [www.livemusic.ch](http://www.livemusic.ch)

Concepteur et producteur de vélos électriques depuis 2004, **WattWorld SA** est représentée par une équipe jeune et passionnée. Sa marque Watts est distribuée dans de nombreux magasins et dans le centre technique Wattshop ouvert récemment à Vernier. Avec le Mobility Parc, solution pour des vélos électriques partagés, elle propose aussi aux entreprises et aux communes une solution de mobilité clé en main. [www.wattworld.ch](http://www.wattworld.ch)

Sponsors



Co-sponsors



Partenaires



## Prévoyance 2020 et longévité: les impacts sur les employeurs

**PATRIMONIA**  
PRÉVOYANCE  
MODERNE

La réforme structurelle « Prévoyance vieillesse 2020 », menée par le conseiller fédéral Alain Berset, est un sujet d'actualité qui touche toute la population suisse et tout particulièrement les salariés et les employeurs.

Comme l'a décrit **Sylvie Jaton**, directrice de la **Fondation Patrimonia**, lors de ce séminaire tenu à la CCIG le 25 novembre dernier, les changements sont importants, notamment dans les cotisations et prestations issues des caisses de pensions, mais également pour l'âge légal de retraite, les conditions de pré-retraite et la TVA. Bien que cette réforme engendre des coûts supplémentaires, elle permet d'aider à pérenniser notre système de prévoyance, considéré comme l'un des plus efficaces à l'échelle internationale. Hormis la faiblesse des rendements obtenus sur les marchés, cette réforme trouve surtout son origine dans

l'augmentation significative de la longévité, comme le démontre **Christophe Steiger**, expert LPP chez Mercer. Avec force exemples et illustrations, il a retracé l'évolution démographique de la population suisse de 1900 à aujourd'hui.

Aussi, chaque employeur, quels que soient la taille de son entreprise et le nombre de ses collaborateurs, se doit aujourd'hui plus que jamais de prendre en main sa prévoyance, et pas simplement de la déléguer à un prestataire de services. Dans ce contexte, la Fondation Patrimonia se distingue par une approche indépendante et sur mesure. Appartenant depuis plus

de 30 ans à ses affiliés, elle n'a aucun propriétaire ou actionnaire à rémunérer. C'est là la différence entre un prestataire et un véritable partenaire.

En guise de conclusion, **André Eicher**, responsable commercial de Patrimonia, a précisé que les disparités sur le marché des caisses de pensions LPP sont importantes. En effet, à cotisations épargne égales, les différences de prestations retraite peuvent aller jusqu'à 30% ! ■

■ POUR EN SAVOIR PLUS  
Contactez André Eicher  
[andre.eicher@patrimonia.ch](mailto:andre.eicher@patrimonia.ch)  
tél. 022 888 30 08

## Accueil des nouveaux membres

Le 10 décembre, la CCIG a eu le plaisir de recevoir 17 nouveaux membres et leur souhaite la bienvenue.



Les nouveaux membres sont accueillis avec le sourire par Hélène Glass et Natacha Gouais.

### AD'MISSIONS SA

Partage salarial  
[www.admissions.ch](http://www.admissions.ch)

### BIGNENS VINS SA

Vente de vins, spiritueux  
[www.bignens.ch](http://www.bignens.ch)

### BLAKE & PARTNERS

Recrutement  
[www.blakeandpartners.com](http://www.blakeandpartners.com)

### BULA ASSURANCES SA

Gestion de portefeuilles d'assurances PME et privés  
[www.bula-assurances.ch](http://www.bula-assurances.ch)

### EUROSELECT RH SA

Services conseils RH  
[www.euro-select.ch](http://www.euro-select.ch)

### EVIAN RESORT

Hôtel, spa, golf, thermes, casino  
[www.evianresort.com](http://www.evianresort.com)

### HUGUES MOTTARD & CIE

Conseils, Internet, nouvelles technologies

### INOVAGROUP SA

Courtage en assurances privée et entreprises, financement hypothécaire  
[www.inovagroup.ch](http://www.inovagroup.ch)

### JOHNSON CONTROLS SYSTEMS ET SERVICE S.à.r.l.

Gestion technique du bâtiment  
[www.johnsoncontrols.ch](http://www.johnsoncontrols.ch)

### KALEXY SA

Conseils, luxe - [www.kalex.com](http://www.kalex.com)

### KYOS S.à.r.l.

Service informatique  
[www.kyos.ch](http://www.kyos.ch)

### LABEL BOBINE

Entreprise sociale de couture  
[www.labelbobine.ch](http://www.labelbobine.ch)

### NEDRELID CORPORATE ADVISORY

Conseils en entreprises  
[www.nedrelid-ca.com](http://www.nedrelid-ca.com)

### PAYOT SA

Librairie - [www.payot.ch](http://www.payot.ch)

### PFS CONSEILS SA

Assurances et gestion de patrimoines  
[www.pfsconseils.ch](http://www.pfsconseils.ch)

### STOFFEL IMMOBILIER SA

Immobilier  
[www.stoffelimmo.ch](http://www.stoffelimmo.ch)

### TECH'FIRM SA

Services aux entreprises  
[www.techfirm.ch](http://www.techfirm.ch)



Un rapide tour d'horizon des activités de la CCIG par Thierry Reverdin, responsable Relations membres et Parrainage, lance la séance.

150<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA CCIG

# Les ateliers de la Journée de Genève

Dans le CCIGinfo no 11 figurait le compte rendu de deux des huit ateliers qui ont eu lieu dans le cadre de la Journée de Genève organisée le 5 novembre dernier pour marquer les 150 ans de la CCIG. En voici un nouveau, celui de l'atelier organisé par Swiss Trading and Shipping Association.

Atelier Swiss Trading and Shipping Association

## Le cheminement des matières premières, du producteur au consommateur

Lors de cet atelier, qui a fait salle comble, le poids économique de ce secteur à Genève et en Suisse a d'abord été mis en évidence par Stéphane Graber, secrétaire général du Swiss Trading and Shipping Association (STSA), et Vincent Subilia, directeur adjoint de la CCIG : 400 sociétés actives basées dans l'arc lémanique constituant « le hub européen du négoce » et employant plus de 10 000 collaborateurs. En Suisse, le secteur offre 15 000 emplois directs et au minimum 40 000 emplois indirects. Selon certaines données issues de la profession, ce serait même 75 000 emplois indirects.

À Genève, ce secteur représente 21 % des revenus cantonaux et, pour la Suisse, 4 % du PIB, soit un poids supérieur au tourisme par exemple. Autre chiffre éloquent et inattendu : 22 % de l'affrètement mondial est géré depuis Genève, soit plus d'un mouvement maritime sur cinq alors que la Suisse n'a aucun accès à la mer...

L'histoire du négoce avec la Suisse est ancienne, remontant même au 15<sup>e</sup> siècle. Elle s'est étoffée après la Deuxième guerre mondiale avec l'arrivée du négoce du grain, du coton et du pétrole. « Certains politiciens ont oublié la terre d'accueil qu'a été la Suisse et qui fut une composante du développement majeur de la place genevoise », rappelle Stéphane Graber, soucieux de maintenir une place ouverte.

### Gestion des risques primordiale

Mais c'est surtout sur l'action et le rôle des négociants que Stéphane Graber a porté la lumière. À quoi servent-ils ? « A mettre en lien les producteurs et les consommateurs d'une matière (café, cacao, céréales, pétrole, etc.) qui ne sont pas dans les mêmes pays, à donner aux producteurs un accès aux marchés, à gérer le flux, à créer un équilibre entre l'offre et la demande, à gérer les risques et à organiser le marché, explique le secrétaire général de la STSA en précisant : « Le négociant n'est pas uniquement un intermédiaire, mais un connaisseur de toutes les com-

posantes du marché de chaque produit. C'est une activité de connaissances et de savoirs ». Cette activité avec des chaînes d'approvisionnements complexes entraîne des risques opérationnels et commerciaux : risques de prix, risques financiers (contrepartie défaillante, change, météo, crise politique) et risques juridiques (contrats).

« Les systèmes de gestion des risques sont fondamentaux pour notre secteur, poursuit Stéphane Graber. Cela demande un grand savoir-faire ». Et d'insister sur cette gestion physique et concrète de réalités complexes, différente de l'image spéculative associée à ce secteur. Répondant à une question du public, Stéphane Graber a mis en évidence que les activités de négoce décrites portaient sur le marché libre. « Au-delà du marché libre, il y a un marché entre Etats et entre gouvernements qui, pour certaines matières, par exemple le pétrole, est considérablement plus important par sa taille ».

Les défis, poursuit le secrétaire général de l'association faîtière qui regroupe 150 compagnies membres, c'est de s'adapter à un environnement changeant, répondre aux demandes accrues pour davantage de transparence et de traçabilité, assurer des sources d'approvisionnements stables et durables et c'est encore répondre à la demande croissante de la population pour des produits équitables. Mais le plus grand d'entre eux réside dans le chiffre de 9 milliards d'humains à nourrir d'ici 2050.

### Réglementer et non interdire

En Suisse, prolonge Stéphane Graber, un défi particulier auquel le secteur doit faire face concerne l'initiative des jeunes socialistes suisses contre la spéculation alimentaire soumise au vote populaire le 28 février prochain. Après avoir décortiqué l'évolution des prix depuis plusieurs décennies et mis en évidence une diminution de la volatilité depuis les années 1970, le secrétaire général de la STSA a appelé l'auditoire à un refus de « cette initiative

populiste ». Il faut une approche « raisonnable », a-t-il encore ajouté rappelant au passage que la FAO (l'organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) était pour une réglementation et non pour une interdiction de la spéculation (rapport 2010).

### L'exemple du cacao

Pour terminer, Antoine Bonnot, de Walter Matter SA, négociant en café et cacao, et Charles-Albert Dubois, responsable achats de Favarger, ont illustré leur collaboration. Avec 4 millions de tonnes produites par une dizaine de millions de cultivateurs, les connaissances du négociant sont indispensables au chocolatier. Fait notable, c'est le négociant qui est responsable du contrôle de qualité des fèves à



Le succès de l'atelier a été tel que son déroulement a pu être suivi en direct sur les réseaux sociaux (ici la page Facebook de la CCIG).

toutes les étapes de l'acheminement de la matière première, de son lieu de production au chocolatier. Un problème lors du transport

qui provoque une dégradation des fèves et c'est le négociant qui en supporte seul les conséquences financières. ■

www.bce.ch | 0203/02035

Financement & trésorerie | Prévoyance & succession | Stratégies financières

**“De génération en génération, nous accompagnons les entrepreneurs vers le succès.”**

depuis 1816

Jérôme Monnier  
Directeur général Clientèle Privée et PME Genevoises

Sébastien Collado  
Directeur adjoint PME et indépendants

Les chefs d'entreprises et les indépendants construisent leur réussite sur l'amour de leur métier et le génie qui leur est propre. Ils consacrent le meilleur de leur temps et toute leur énergie à leur profession. Ils souhaitent un minimum de charges administratives.

Le choix du partenaire bancaire est essentiel.

La BCGE occupe ce rôle déterminant auprès de milliers de compagnies, d'études, de cabinets, de bureaux depuis des générations.

La BCGE décharge les femmes et les hommes clefs des soucis et des travaux financiers. Elle y parvient grâce à son team de conseillers spécialisés PME et indépendants et par des solutions innovatrices et économiques.

La Banque Cantonale de Genève au service de votre gestion du temps.

**BCGE**  
PME et indépendants

Genève Zürich Lausanne Lyon Annecy Paris  
Dubai Hong Kong

www.bce.ch/entreprises +41 (0)58 211 21 00

## AGENDA

## Deux nouvelles plateformes de réseautage

Comme annoncé dans le CCIGinfo de décembre, les Midis de la Chambre opèrent une mue et se transforment en deux événements distincts : le **7h30 de la Chambre** et **Pitch@CCIG**

Le **7h30 de la Chambre** donne la parole pendant trois minutes à six orateurs présélectionnés, qui auront pour tout support visuel trois « slides » maximum. Il est accompagné d'un petit déjeuner. Le premier aura lieu le **21 janvier 2016**.

Pitch@CCIG réunira quant à lui de 12h à 14h une trentaine de participants, membres de la CCIG exclusivement. Une demi-douzaine d'orateurs volontaires (!), tirés au sort le jour J, se présenteront en deux minutes sans support visuel, puis répondront aux questions du public. Le premier Pitch@CCIG aura lieu le **25 février 2016**. ■

■ PROGRAMME ET INSCRIPTIONS  
[www.ccig.ch](http://www.ccig.ch) (agenda des événements)

## Petits déjeuners des PME et start-up

Les petits déjeuners des PME et des start-up, organisés par le Service de la promotion économique de Genève en collaboration avec des partenaires dont la CCIG, traitent de thématiques diverses qui concernent directement les PME et les start-up. Ils ont pour objectif de former et d'informer les entrepreneurs mais aussi de favoriser tant les échanges que le networking. ■

En 2016, ils auront lieu les **29 janvier, 26 février, 18 mars, 26 ou 27 avril, 27 mai, 24 juin, 30 septembre, 21 octobre et 25 novembre**.

■ PROGRAMME ET INSCRIPTIONS  
[www.petitsdejeuners.ch](http://www.petitsdejeuners.ch)  
(inscription 10 jours avant)

## Accéder aux marchés des OI et ONG

**Mercredi 27 janvier 2016, de 8h à 9h 15**  
CCIG, bd du Théâtre 4, Genève

Cette table ronde est organisée par la CCIG et la Chambre de commerce et d'industrie France Suisse (CCIFS) avec divers acteurs du Genevois français. Les témoignages d'experts permettront de connaître les procédures de base des marchés et projets des organisations interna-

tionales et des ONG, mandats qui sont loin d'être réservés aux grandes entreprises et peuvent offrir de vraies opportunités d'affaires aux entreprises qui s'y intéressent. ■

■ PROGRAMME ET INSCRIPTIONS  
[www.ccig.ch](http://www.ccig.ch) (agenda des événements)

## Comment bien utiliser la CCIG ?

**Vendredi 12 février 2016, de 8h à 10h**  
CCIG, bd du Théâtre 4, Genève

Ce séminaire est destiné aux membres de la CCIG et a pour but de leur présenter toutes les possibilités offertes par leur affiliation et

- comment réseauter facilement auprès des quelque 2300 entreprises membres;
- les avantages dont bénéficient les membres pour légaliser leurs documents, établir des carnets ATA ou prendre conseil auprès du Service d'Assistance Juridique et Conseils (SAJEC) de la FER Genève;

- comment mettre en avant son entreprise sur la plate-forme de services et d'information économiques Swissfirms;
- comment organiser un séminaire d'entreprise avec le soutien et dans les locaux de la CCIG;
- où trouver les dernières informations sur les enjeux économiques et politiques. ■

■ PROGRAMME ET INSCRIPTIONS  
[www.ccig.ch](http://www.ccig.ch) (agenda des événements)

## Visite de la Salle des marchés de la BCGE et conférence sur le « Risque de change dans le contexte monétaire actuel »

**Jeudi 28 janvier 2016, de 8h à 10h**

Banque Cantonale de Genève, quai de l'Île 17, Genève



Dans le contexte actuel de l'économie suisse et genevoise, de nombreux chefs d'entreprise font face à des difficultés dans les affaires, en raison notamment du franc fort et des changements de taux. Cette présentation s'adresse à tout chef d'entreprise intéressé par les solutions existantes liées au risque de change.

Les interventions seront précédées d'un petit déjeuner de réseautage et suivies, à titre exceptionnel, d'une visite de la Salle des marchés de la Banque Cantonale de Genève. ■

■ PROGRAMME ET INSCRIPTIONS  
[www.ccig.ch](http://www.ccig.ch) (agenda des événements)

## IMPRESSUM

CCIGinfo

Bulletin d'information de la CCIG.  
Paraît 11 fois par an, 3700 exemplaires

**Responsable d'édition:**  
Alexandra Rys

**Rédaction:**  
Sonam Bernhard, Fabienne Delachaux, André Eicher, Ignace Jeannerat, Charles Lassaue, Marie-Louise Possa, Marc Rädler, Alexandra Rys, Vincent Subilia

**Publicité:**  
Promoguide SA - Tél. 022 809 94 92

**Informations:** publications@ccig.ch

**Conception:** ROSS graphic design

**Impression:** Atar Roto Presse SA, Satigny

imprimé en Suisse



Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève

4, boulevard du Théâtre - 1204 Genève

Adresse postale  
Case postale 5039 - 1211 Genève 11  
Tél. 022 819 91 11 - Fax 022 819 91 00



MANUFACTURE D'ÉTERNITÉ  
DEPUIS 1755

260 ans d'histoire ininterrompue reflètent  
la transmission de notre savoir-faire horloger.

PATRIMONY  
DATE-JOUR RÉTROGRADANTS

GENÈVE  
POINÇON DE GENÈVE

VACHERON CONSTANTIN  
GENÈVE